

# DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Livret d'accompagnement



Pour une  
approche  
développement  
durable  
d'un Jardin  
de Cocagne



Réseau Cocagne

Les jardins de Cocagne ont été dès l'origine au cœur du développement durable par l'articulation entre le social, l'économique, et l'environnemental.

Avec en perpétuelle toile de fond la volonté de lutter contre toutes les exclusions et de trouver des solutions à des publics en difficulté toujours plus nombreux, les Jardins de Cocagne ont engagé une démarche de développement durable en développant une action socioprofessionnelle, économique, environnementale et en recréant du lien social dans la proximité.

Le développement durable est une imprégnation transversale de tous nos choix. Envisager nos métiers à travers une logique de développement durable nous semble une idée qui ne peut que conforter nos pratiques sociales, économiques et environnementales en les resituant à leur juste place dans un débat mondial qui se généralise.

L'enjeu est d'inventer un développement durable qui soit le nôtre, avec les valeurs qui ont toujours prévalu dans les Jardins de Cocagne, en faisant le pari que nous trouverons dans cette voie de nouvelles pratiques, de nouveaux partenariats, l'envie de continuer, en contribuant à un monde plus équitable, sur une terre toujours habitable.



Ce livret est destiné aux Jardins de Cocagne qui souhaitent s'inscrire dans une démarche qualité de développement durable. Cette méthodologie va permettre à chaque équipe, dans le cadre d'une démarche participative et concertée :

- de **s'auto évaluer** dans une approche développement durable,
- de définir une **liste des priorités**, des **axes de progrès** pour le jardin,
- d'élaborer et de définir des **stratégies** en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques
- d'intégrer les principes du développement durable dans l'activité et le **fonctionnement quotidien**

**A partir du document référence « Pour une approche développement durable dans un Jardin de Cocagne »**, chaque jardin va être en mesure d'obtenir son profil actuel en matière de développement durable à partir d'une notation simple par catégories d'enjeux.

Ce document a été réalisé par une commission de travail en 2005 à partir des diagnostics qualité et des principaux axes d'amélioration des jardins dans le cadre de la démarche qualité initiée par le Réseau Cocagne en 2002. Il vise à :

- **la définition des critères de développement durable** au sein d'un jardin de Cocagne,
- **l'élaboration d'un référentiel commun de fonctionnement qui s'inscrit** dans les trois axes du développement durable et qui va s'enrichir peu à peu à partir des axes de progrès choisis par les jardins et des orientations prises par le Réseau (comme l'égalité hommes /femmes, les relations avec le secteur professionnel, le certificat de qualification professionnelle, la prévention sécurité, le développement des relations avec le secteur de l'entreprise, etc.),
- **la capitalisation et la mutualisation des actions correctives** des jardins et des projets d'amélioration dans une perspective développement durable.

**Un accompagnement du Réseau Cocagne au diagnostic puis à la conduite de projet** à partir d'interventions sur site et de journées de rencontres pour les dirigeants qui souhaitent s'engager dans cette démarche, permettra de s'approprier la méthode et les concepts, et d'échanger sur les freins ou/et leviers à la mise en œuvre d'une démarche participative

# La grille diagnostic

**Cet outil n'a pas pour but d'être exhaustif, il vise à sensibiliser, expliquer et accompagner le jardin dans une démarche participative d'amélioration** de ses performances sociales, économiques et environnementales à partir du projet associatif de la structure, du questionnement de ses pratiques et de leur mise en œuvre.

## Le diagnostic :

**Pour chacune des trois composantes du développement durable, la grille précise un ensemble de critères :**

### Composante sociale

- Critère 1 : L'amélioration des relations sociales par une bonne pratique GRH
- Critère 2 : L'égalité des chances et la lutte contre les discriminations
- Critère 3 : L'insertion socioprofessionnelle
- Critère 4 : Le halo sociétal

### Composante économique

- Critère 1 : L'hybridation des ressources
- Critère 2 : Le mode de gouvernance et de gestion démocratique et coopératif
- Critère 3 : L'inscription dans le tissu économique local et les dynamiques territoriales
- Critère 4 : L'inscription dans le commerce équitable

### Composante environnementale

- Critère 1 : La préservation de la biodiversité
- Critère 2 : La préservation des sols
- Critère 3 : La préservation de l'eau
- Critère 4 : La maîtrise de l'énergie
- Critère 5 : L'aménagement paysager du jardin
- Critère 6 : La sensibilisation à l'éco-citoyenneté

Pour chacun des critères, trois niveaux de positionnement sont proposés et caractérisés par une note permettant au jardin de situer de manière succincte ses actions et ses réalisations.

**Afin de s'évaluer, les acteurs du jardin s'appuieront sur le document référence et les propositions de questions à se poser pour chacun des critères.**

### **La note 1 / l'initiation**

Cela correspond à une prise de conscience sur ce thème, la mise en place d'actions non abouties, l'absence de mesure, l'expérimentation.

### **La note 2/ les actions sont en cours de réalisation**

État d'avancement des actions. Les objectifs ont été définis et les actions produisent des résultats...qui sont mesurables.

**La note 3/ les actions d'amélioration** traduisent à la fois l'amélioration continue des dispositifs, l'exemplarité, la recherche de l'excellence, l'innovation.

**La note obtenue sera ensuite reportée dans la fiche profil du jardin.**

## **Les prérequis d'un Jardin de Cocagne**

Pour chacune des composantes (sociale, économique et environnementale), sont rappelés dans le document référence les prérequis fondamentaux que tout Jardin doit nécessairement satisfaire au titre de sa mission générale avant de s'engager dans une démarche développement durable.

Ils sont :

- o **d'ordre légal ou réglementaire** : la loi, l'éthique, la charte du Réseau.
- o **et/ou fortement** préconisés et nécessaires : c'est ce que nous appelons le « cadre **Réseau Cocagne** »

**Il convient que ces fondamentaux soit acquis avant toute autre démarche d'amélioration. Ils apparaissent en couleur dans la grille pour chacune des composantes**

# L'accompagnement du Réseau Cocagne à la démarche développement durable

**Une formation à la conduite de projet et au management participatif** pour la mise en oeuvre du projet développement durable :

**Trois séminaires de deux journées se dérouleront sur une période de 6 mois** dans le cadre de l'accompagnement à la démarche Qualité de développement durable.

Cette formation-action à la conduite de projet et au management participatif permettra la mise en oeuvre sur votre jardin d'une démarche qualité de développement durable.

Répartie en trois modules de deux journées, elle permettra, à partir des problématiques rencontrées par les dirigeants, d'approfondir la méthodologie et les concepts abordés.

**Un accompagnement individualisé :**

Pour la réalisation du diagnostic dans le cadre d'une démarche participative, le Jardin peut bénéficier de **l'intervention d'une personne ressource**. L'intervention est adaptée en fonction des Jardins.



Pour les jardins engagés dans la démarche qualité, cette première journée permettra d'évaluer l'impact de la démarche qualité sur le fonctionnement du jardin et la mise en oeuvre de la conduite de projet ainsi que son articulation avec le document développement durable.

## Grille diagnostic : composante sociale

Étape Critère	Préalables	Initiation 1 point	Réalisation 2 points	Amélioration 3 points
<b>Critère 1 :</b> L'amélioration des relations sociales pour une bonne pratique GRH	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du code du travail</li> <li>- Respect des conditions d'accueil du public</li> <li>- Application des lois et circulaires</li> <li>- Adhésion au Synési</li> </ul>	(par exemple) Évaluation des logiques de concertation	(par exemple) Organisation de groupe de paroles de jardiniers	(par exemple) Organisation systématique de commissions de travail composée des différents partenaires
<b>Critère 2 :</b> L'égalité des chances et la lutte contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipement, vestiaires et sanitaires autorisant la mixité</li> </ul>			
<b>Critère 3 :</b> L'insertion socio professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipe structurée autour des 5 fonctions</li> <li>-Projet social écrit et partagé</li> <li>- Partenariat local</li> <li>- Travailleur social formé</li> <li>- Existence d'outils d'accompagnement socioprofessionnel</li> <li>- Évaluation des compétences des jardiniers</li> </ul>			
<b>Critère 4 :</b> La dimension sociétale du jardin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inscription du projet dans un partenariat local (partenaires sociaux, entreprises locales, acteurs de la formation, des loisirs, de la culture et de la citoyenneté)</li> </ul>			

## Grille diagnostic : composante économique

Étape Critère	Préalables	Initiation 1 point	Réalisation 2 points	Amélioration 3 points
<b>Critère 1 :</b> L'hybridation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des financements publics (mission de services collectifs ou d'intérêt général)</li> <li>- Des ressources marchandes (production)</li> <li>- Des ressources non monétaires, bénévolat</li> <li>- Des ressources privées (mécénat et dons)</li> </ul>			
<b>Critère 2 :</b> Le mode de gouvernance et de gestion démocratique et coopératif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élaboration d'un budget prévisionnel</li> <li>- La gestion de la comptabilité selon les règles</li> <li>- Recourir à un commissaire aux comptes</li> <li>- Des indicateurs de gestion (plans de trésorerie, suivi des subventions, des adhérents...)</li> <li>- Des ratios financiers</li> <li>- Une gestion analytique</li> </ul>			
<b>Critère 3 :</b> L'inscription dans le tissu économique local et les dynamiques territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recourir à des financeurs locaux</li> <li>- Un chiffre d'affaires légumes suffisant</li> </ul>			
<b>Critère 4 :</b> L'inscription dans le commerce équitable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La conformité des prix aux prix du bio local</li> </ul>			

## Grille diagnostic : composante environnementale

Étape Critère	Préalables	Initiation 1 point	Réalisation 2 points	Amélioration 3 points
<b>Critère 1 :</b> La préservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application du cahier des charges AB</li> <li>- Respect de la réglementation agricole et environnementale</li> <li>- Variété des paniers</li> <li>- Pratique de l'AB</li> </ul>			
<b>Critère 2 :</b> La préservation des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une analyse de sol adaptée, de type analyse Hérody</li> <li>- Élaboration d'un plan de culture</li> <li>- Choix de la méthode de culture et outillage adapté (y compris l'irrigation)</li> </ul>			
<b>Critère 3 :</b> La préservation de l'eau	Choix de la méthode de culture et outillage adapté (y compris l'irrigation)			
<b>Critère 4 :</b> La maîtrise de l'énergie	Une implantation rationnelle du site			
<b>Critère 5 :</b> L'aménagement paysager du Jardin				
<b>Critère 6 :</b> La sensibilisation à l'éco-citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commercialisation à des adhérents consommateurs</li> <li>- Animation du réseau d'adhérents</li> <li>- Priorité aux points de dépôt sur le Jardin</li> <li>- Communication sur la mission sociale</li> </ul>			

# Établissement du profil développement durable à partir des grilles diagnostic

Critère		Points	Total (%)
<b>Social</b>			
1	L'amélioration des relations sociales pour une bonne pratique GRH	2	67
2	L'égalité des chances et la lutte contre les discriminations	2	
3	L'insertion socioprofessionnelle	3	
4	La dimension sociétale du Jardin	1	
<b>Economique</b>			
5	L'hybridation des ressources	2	50
6	Le mode de gouvernance et de gestion démocratique et coopératif	1	
7	L'inscription dans le tissu économique local et les dynamiques territoriales	2	
8	L'inscription dans le commerce équitable	1	
<b>Environnemental</b>			
9	La préservation de la biodiversité	3	67
10	La préservation des sols	2	
11	La préservation de l'eau	2	
12	La maîtrise de l'énergie	2	
13	L'aménagement paysager du Jardin	1	
14	La sensibilisation à l'éco-citoyenneté	2	

Fig 1 : Avancées du Jardin pour chaque composante

Après avoir listé ses actions pour chaque critère à l'aide des grilles diagnostic, le Jardin totalise les points obtenus pour chacune des trois composantes. Les totaux sont exprimés ensuite en pourcentage pour des raisons de lisibilité et à des fins de comparaison (nombre de points obtenus multiplié par 100, divisé par le nombre maximal de points pour chaque composante). Il obtient un tableau similaire à celui ci-contre (Fig1 - les résultats sont donnés à titre d'exemple).

Les avancées sont ensuite reportées dans un graphique qui permet de visualiser les résultats (voir ci-dessous, fig 2). On obtient ainsi **le profil développement durable du Jardin**.

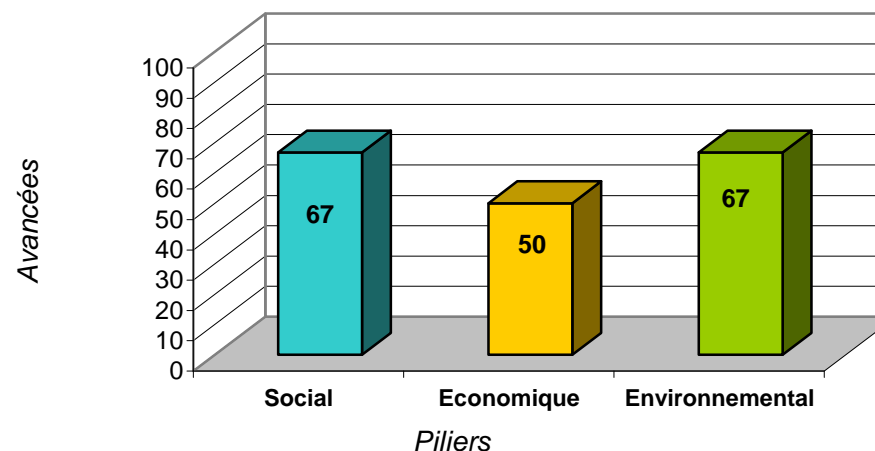


Fig 2 : Profil du Jardin